

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL  
Ligue de Football de la Wilaya de SKIKDA

C.O.S.

Affaire n° 01

Membres présents Messieurs :

GUETTARI Tahar	Président
GUENOUCHE Chérif	Secrétaire
BENSIMANE Djamel	Membre
BARRKAT Ammar	Membre

Match (S) EMAB -CAHH fixé le 01 novembre 2024 à 14H30 stade RAMDANE Djamel (pré hennet)

La rencontre ne s'est pas déroulée à la date, l'heure et le lieu sus indiqués, suite à l'absence de l'équipe EMAB.

- Attendu que les Officiels (arbitres et délégué) les joueurs de l'équipe (CAHH), étaient présents sur le lieu stade RAMDANE Djamel.

- Attendu : après une attente réglementaire, il a été constaté l'absence de l'équipe locale (EMAB).

Par ces Motifs

La COS jugeant pour le compte de la ligue, déclare match perdu par pénalité à l'encontre du EMAB avec défalcation de 03 points et une amende de 10.000 DA (Article 61) et attribue le gain du match au profit du club CAHH sur le score de Trois buts à Zéro.

Le Secrétaire  
C. GUENOUCHE

Le Président  
T. GUETTARI